



Pierres grises et mauvaise conscience. Essai historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec

Louise Bienvenue

Volume 69, 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006700ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006700ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bienvenue, L. (2003). Pierres grises et mauvaise conscience. Essai historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec. *Études d'histoire religieuse*, 69, 9–28. <https://doi.org/10.7202/1006700ar>

Article abstract

This article offers a reflexion concerning the historiography of the role of Quebec's Roman Catholic Church in social services. Two main characteristics emerge from this analysis: the "social control" paradigm maintains a significant presence while so-called "revisionist" theses have only begun to appear in French-language publications on this theme since 1985. The tenacious weight of a guilty conscience, reinforced by the recent public debate concerning "Duplessis' orphans", still tints this branch of the Roman Catholic Church's history.

Pierres grises et mauvaise conscience. Essai historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec

Louise Bienvenue¹

Une pédagogie du malheur, concrétisée par ces murs massifs qui surplombent les cités et les banlieues, pédagogie rendue plus convaincante encore par l'odeur de mystère et d'austérité morale qui entoure ce qui se passe à l'intérieur des murs.

Jean-Marie Fecteau (2001)

Résumé : Cet article propose une réflexion historiographique sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec. Deux caractéristiques dominantes ressortent de cette analyse : la présence encore grande du paradigme du « contrôle social » et la pénétration encore timide des thèses dites « révisionnistes » dans les travaux francophones publiés sur ce thème depuis 1985. Le poids d'une mauvaise conscience tenace, renforcée par le débat public récent portant sur la question des « orphelins de Duplessis », colore significativement cette dimension de l'histoire de l'Église catholique.

Abstract : This article offers a reflexion concerning the historiography of the role of Quebec's Roman Catholic Church in social services. Two main characteristics emerge from this analysis : the "social control" paradigm maintains a significant presence while so-called "revisionist" theses have only begun to appear in French-language publications on this theme since 1985. The tenacious weight of a guilty conscience, reinforced by the recent public debate concerning "Duplessis' orphans", still tints this branch of the Roman Catholic Church's history.

¹ Louise Bienvenue est professeure au département d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke. Elle est également membre du groupe de réflexion « Le Pont entre les générations ».

Introduction

L'exercice du bilan historiographique a quelque chose de vertigineux. À la fois terreur et délice de l'historien qui n'en finit plus de faire le tour de son sujet et d'établir de nouveaux liens, il révèle au grand jour le caractère évanescents de nos objets d'étude. Ceux-ci n'ont-ils pas, en effet, cette fâcheuse tendance à se dérober sous notre regard analytique, déjouant nos savants efforts de les définir rigoureusement ? D'abord présentée sous forme de communication au 69^e congrès de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, cette analyse de la production francophone portant sur le rôle de l'Église catholique dans l'assistance au Québec m'a posé d'emblée ces deux difficultés relatives à l'exhaustivité du corpus et à la définition de l'objet. Pour résoudre la première, on m'excusera de recourir, un peu facilement peut-être, aux habituels expédients. Les contraintes de temps et l'ampleur de la thématique expliquent le caractère forcément lacunaire du corpus à partir duquel cette étude est basée. Résoudre la seconde difficulté – si tant est qu'on puisse le faire – s'avérait un défi plus complexe. L'on aime à dire en sciences sociales que nos objets sont « construits », au sens où ils sont, malgré les apparences, le produit historique de coagulations contingentes². Abordant ce champ de recherche portant sur l'Église et l'assistance, il m'a semblé, précisément, que cet objet n'était pas encore tout à fait construit et qu'en ramassant des morceaux épars, mais d'une cohérence insoupçonnée, je le ferais peut-être davantage « exister », stimulant de la sorte, c'est bien là mon souhait, de nouvelles recherches³. La mise en résonance de travaux provenant d'horizons divers révélait, en effet, un thème éminemment porteur dont on commence à peine à récolter les fruits. À l'évidence, nos collègues trifluviens nous lançaient sur une piste extrêmement riche en nous conviant à réfléchir sur cette problématique encore neuve des rapports Église-assistance. Mais ils nous entraînaient également en terrain délicat, car une réflexion de cette nature ne pouvait faire l'économie d'une analyse plus large des malaises contemporains propres à l'élaboration de la trame narrative de l'histoire du Québec⁴. En cernant un peu mieux les zones d'ombre et les apories de l'historiographie québécoise récente, en examinant comment le poids d'une mauvaise conscience tenace conditionne encore

² Sur cette tendance récente à envisager l'étude des objets sous l'angle de la « construction sociale », on consultera avec profit l'analyse du philosophe Ian Hacking, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, Éditions de la Découverte, 2001.

³ Je remercie mon collègue Guy Laperrière de m'avoir suggéré cette métaphore d'un champ d'étude pas encore construit.

⁴ Il m'importe de souligner l'aide précieuse que m'ont apportée Sébastien Roy, Jonathan Fournier et Émilie Létourneau ainsi que mon collègue Léon Robichaud dans la préparation de cet article.

fortement le récit de l'assistance⁵, peut-être sera-t-il plus aisé de dégager les voies d'une possible intégration de connaissances aux apparences antinomiques.

I - De l'assistance

Si l'on excepte la littérature plus hagiographique portant sur les œuvres religieuses et leurs bienfaiteurs, la production non négligeable de mémoires de maîtrise et de licence issus des Écoles de services sociales dans les années 1940 et 1950, de même que la synthèse préparée par le père Gonzlave Poulain en 1953⁶, la recherche francophone sur le thème « Église et assistance » au Québec s'avère, on le remarque, un phénomène plutôt récent qu'il convient de situer dans la foulée des développements de l'histoire sociale des années 1970. Le déploiement de ce secteur de recherche fut plutôt lent ; les premières études plus synthétiques n'étant publiées qu'à partir du milieu des années 1980. On pense ici aux travaux, par ailleurs fort différents dans leur approche, d'Hervé Anctil et Marc-André Bluteau (1986), d'Huguette Lapointe-Roy (1987), de Jean-Marie Fecteau (1989).

Est-ce là un fait significatif ? L'histoire de « l'assistance » se nomme rarement comme telle. Les auteurs semblent souvent préférer penser ces phénomènes à travers d'autres catégories comme celle de « pauvreté », de « prise en charge de l'enfance » ou de « charité ». Cela pourrait être attribuable au fait qu'on accole spontanément au substantif « assistance », l'adjectif « public » et qu'au Québec un tel réflexe ne va pas sans problème. En effet, toute structurée, professionnalisée, voire bureaucratisée qu'ait pu devenir l'assistance à la veille de la Révolution tranquille, celle-ci demeurerait largement dispensée par l'Église catholique. La question de savoir si cette assistance relevait donc du « privé » ou du « public » demeure objet de discussion et continue de diviser les auteurs⁷.

On comprend pourquoi, avant de plonger plus avant dans l'analyse de la production francophone depuis 1985, il m'a paru nécessaire de réfléchir

⁵ C'est Ollivier Hubert qui a émis, lors du colloque de la SCHEC, cette idée suggestive d'une historiographie marquée par la mauvaise conscience. Dans son esprit, cette mauvaise conscience serait d'abord celle de l'historien universitaire qui, depuis sa position sociale privilégiée, se sent le devoir de dénoncer les misères et les injustices du passé. On verra que l'on peut lui donner une autre extension, celle du Québécois « moderne » qui se penche sur son héritage canadien-français.

⁶ Cet ouvrage avait été d'abord préparé à l'intention de la Commission Tremblay (voir bibliographie).

⁷ Sur cette question des rapports entre « privé » et « public », voir les réflexions stimulantes de Mariana Valverde et de Jean-Marie Fecteau dans la revue *Lien social et politique-RIAC*, 33, printemps 1995.

un peu plus sur les termes de la commande. Qu'entendait-on au juste par « assistance » ? Et pourquoi avoir choisi ce terme plutôt que ceux de « charité » ou de « bienfaisance », par exemple, qu'on associe plus intuitivement à l'œuvre historique des Églises dans le champ du social, et qui ont ce mérite de ne pas distinguer avant la lettre ce qui relève de l'âme et ce qui relève du corps ? L'on peut présumer que le terme apparemment plus neutre et contemporain « d'assistance » (et à plus forte raison celui de « solidarité sociale », qui s'est ajouté par la suite dans le titre du colloque) a l'avantage de ne pas préjuger d'emblée de la séquence des mutations qui ont affecté l'aide offerte par les Églises, et surtout de ne pas statuer d'avance sur le sens qu'il faut donner à l'évolution des savoirs, des savoir-faire et des représentations sociales à partir desquelles cette aide fut historiquement organisée.

Partant d'un tel point de vue « historiciste », on se représentera avant tout l'histoire de l'assistance comme celle de l'autonomisation, non linéaire, d'un champ d'intervention aux contours à la fois perméables et variables selon les époques ; une sorte de nébuleuse se situant à la frontière du pénal, du carcéral, du médical⁸, du psychiatrique et de l'éducatif. L'historicité de l'assistance se donne aussi à voir à travers les « clientèles », également changeantes, à qui elle fut historiquement destinée. Aux notions de « gueux », « vagabonds », « idiots », « étrangers », « filles-mères » et « vieillards », par exemple, sont substituées celles d'« assistés sociaux », « sans-abri », « déficients intellectuels », « immigrants », « personne monoparentale » et « individu en perte d'autonomie ». Ces changements de vocables ne sont pas symétriques, on le sait. Plus que l'hypocrisie du *political correctness*, ils reflètent avant tout les reconfigurations profondes qui ont affecté nos systèmes d'assistance. Et c'est le grand mérite du corpus historiographique dont je vais maintenant traiter de mieux nous instruire de ces transformations.

II - Une hypothèque sur le renouvellement des problématiques

Pour faire état de la richesse de ce corpus, je formulerai, dans un premier temps, quelques remarques générales à propos des courants historiographiques qui le traversent pour ensuite examiner, dans une seconde partie, certains thèmes qui semblent avoir été privilégiés par les auteurs.

En examinant à vol d'oiseau toute cette littérature, une intuition m'est venue que j'aimerais formuler sous forme d'hypothèse afin qu'elle suscite le débat. Alors que depuis un peu plus d'une dizaine d'années, le champ de

⁸ Précisons ici qu'à l'instar des autres domaines périphériques, nous ne pourrions, dans le cadre de ce texte, faire état de l'abondante historiographie traitant spécifiquement de l'histoire médicale et du secteur de la santé.

l'histoire religieuse a connu un renouvellement des problématiques allant dans le sens d'une reconnaissance des dimensions « modernisantes » de la présence de l'Église catholique au sein de la société québécoise⁹, ce virage ne semble pas avoir été pris avec la même fluidité, si je puis dire, dans le champ plus strict de l'assistance. Cette situation serait attribuable au fait qu'une hypothèque majeure pèse sur d'éventuelles interprétations plus généreuses et optimistes, surtout en ce qui concerne l'histoire du XX^e siècle. Je parle ici, bien sûr, de l'affaire des Orphelins de Duplessis. On le sait, le drame des enfants ayant séjourné illégalement dans des asiles psychiatriques à la veille de la Révolution tranquille a été remis sur la place publique au début des années 1990 par le comité de soutien des victimes¹⁰. Il faut d'ailleurs savoir gré au *Bulletin d'histoire politique* d'avoir pris au sérieux ce débat en lui accordant une place importante en ses pages¹¹. Au-delà des enjeux humains et sociaux évidents soulevés par cette affaire, celle-ci a interpellé de près les historiens du social par les questions éthiques, méthodologiques, voire épistémologiques, qu'elle posait à la discipline¹². À mon sens, l'indignation soulevée par les mésaventures des Orphelins a fait perdurer dans l'histoire de l'assistance, plus fortement que dans les autres secteurs de l'histoire de l'Église catholique, une sorte de soupçon préalable. Si les Orphelins, au moment où ils amorçaient leur croisade du début des années 1990, se sont dits « en butte au révisionnisme historique »¹³, force est de constater que l'histoire de l'assistance a, depuis, réfréné certaines

⁹ Ce virage a été entrepris grâce entre autres (mais pas exclusivement) à de jeunes chercheurs qui, en raison de leur âge, bénéficient d'un recul et d'une position d'extériorité beaucoup plus grande à l'égard de notre passé religieux commun. Le facteur générationnel, sans rendre compte de l'ensemble de ce tournant, pourrait en expliquer une partie. Les recherches sur les mouvements d'Action catholique spécialisée procèdent un peu de ce courant. La parution d'un numéro spécial de la revue *Société*, consacré aux origines religieuses de la Révolution tranquille en 1999 en est l'exemple le plus probant à notre sens.

¹⁰ La transformation d'une institution, le Mont-Providence, en hôpital psychiatrique en 1954 représente l'une des questions les plus essentielles de ce litige, cette transformation ayant eu pour conséquence l'internement en milieu psychiatrique de centaines d'enfants.

¹¹ Les articles du *Bulletin d'histoire politique* ayant à voir avec la question des Orphelins sont identifiés dans la bibliographie.

¹² L'affaire des Orphelins pose de façon directe la question de la responsabilité en histoire. Difficile de s'y intéresser, en effet, en esquivant le problème délicat du partage des torts. L'impérieuse exigence de notre discipline à l'égard de la précision contextuelle qui, seule, permet de départager les causes historiques, directes et indirectes, et d'éviter les pièges de l'anachronisme, nous est ici rappelée. C'est à un tel effort de précision contextuelle que l'historien Thierry Nootens nous convie en exposant l'« affaire » dans les termes suivants : « Le problème c'est que la société d'alors a enfreint ses propres règles institutionnelles clairement énoncées dans des textes officiels, surtout quant au classement des malades, à l'admission dans les asiles et à la fréquentation scolaire obligatoire. Le litige implique des infractions aux règles que s'était donné explicitement le Québec dans des codes, des lois, des nosographies. »

¹³ Voir Bruno Roy, « Ne tirez pas sur leur mémoire ! ». *Bulletin d'histoire politique* vol. 8, n° 1, 1999. pp. 170-173

des ardeurs révisionnistes que l'on voit à l'œuvre dans d'autres secteurs. En histoire de l'éducation, par exemple, l'on a mis en évidence le dynamisme, voire l'avant-gardisme, des communautés religieuses dans la rénovation pédagogique d'après-guerre (Gould, 1999 ; Lanouette, 2002). Les récents travaux sur l'Action catholique reflètent aussi cette tendance en présentant ces mouvements religieux comme des foyers d'élaboration d'une modernité alternative, de type communautariste, différente de la société keynésienne bureaucratisée (Collin, 1997 et, d'une certaine manière, Meunier et Warren 1999 et 2002). L'Action catholique spécialisée, par ailleurs, est aussi présentée comme un espace d'expérimentation de rôles sociaux nouveaux et élargis pour les laïcs, en particuliers les femmes (Piché, 1997) et les jeunes (Bienvenue, 2003).

Le champ de l'assistance fut en bonne partie perméable à ce genre de (re-)lectures. Dans deux recherches très récentes portant sur l'institution asilaire, par exemple, le mémoire de maîtrise de Serge Tremblay (2002) de même que l'article de Marie-Claude Thifault (2002), on a vraiment l'impression que l'historiographie moderniste (ou révisionniste) rencontre sa limite, voire son Waterloo, lorsqu'elle se trouve confrontée à la « grande noirceur » des asiles. Comme si au pied de ces imposantes institutions de pierres grises aux fenêtres grillagées et à l'allure carcérale, il n'était plus possible d'avoir la conscience historique légère et l'hypothèse facile... Dans son étude sur l'après-guerre, par exemple, Tremblay nous présente le combat d'un groupe de jeunes psychiatres, rompus aux méthodes scientifiques modernes acquises à l'étranger, contre une institution asilaire toujours sous contrôle d'une idéologie religieuse résolument désuète. C'est, à quelques nuances près, l'affrontement de la Science et de la Religion, avec le triomphe de la première au moment de la Révolution tranquille.

Examinons maintenant la chose sous un autre angle que celui de l'historiographie religieuse et voyons comment « l'affaire » des Orphelins a pu faire en sorte de perpétuer, dans les travaux francophones portant sur l'assistance religieuse, l'importance du paradigme du « contrôle social », limitant ainsi l'implantation d'autres courants de mouture plus récente.

À l'échelle occidentale, les courants successifs qui ont marqué la recherche sur les institutions charitables et carcérales ont été inventoriés de la manière suivante par différents auteurs¹⁴. Une première approche qualifiée

¹⁴ Ces courants sont identifiés et analysés dans l'article de Jean-Marie Fecteau, « L'enfermement comme panacée. Sur l'institution de l'assistance au Québec, 1840-1921 », dans Pedro Fraile, *Régulation et gouvernance. Le contrôle des populations et du territoire en Europe et au Canada. Une perspective historique*, Barcelone, Publications de la Universitat de Barcelona, 2001, p. 183-193. On trouvera une analyse similaire dans l'article de Robert Castell « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social », *Revue internationale d'action communautaire*, 20/60, automne 1988, p. 67-78

de libérale et même de *whig* portait un regard résolument optimiste sur le développement de l'assistance et analysait la multiplication des services et leur professionnalisation sous l'unique signe d'un progrès linéaire contre l'obscurantisme. Cette première vague fut suivie par une approche beaucoup plus critique dans les années 1960 et 1970. Celle-ci décryptait sous le vernis des discours charitables, scientifiques et philanthropes, les processus de domination de classe, la volonté de contrôle des élites sur les masses, et les ambitions professionnelles des nouveaux experts s'appuyant sur la science pour assurer leur ascension. Les travaux de Michel Foucault et d'Erwin Goffman sur l'enfermement ont grandement inspiré ce courant dit du « contrôle social », courant qui s'harmonisait très bien avec le paradigme marxiste alors en vigueur dans les sciences sociales, sans lui être cependant complètement inféodé. Avec l'ébranlement de ces cadres d'analyse dans les années 1980 et la critique des systèmes d'interprétation trop rigides et « totalisants », plusieurs chercheurs ont voulu faire porter l'attention sur l'initiative de l'« acteur » ou du « client », en insistant cette fois sur la marge d'autonomie des populations internées et des bénéficiaires de services. Celles-ci ne devaient plus être uniquement considérées comme des victimes du « système » mais présentées comme disposant d'un certain libre-arbitre leur permettant de faire une utilisation somme toute assez stratégique des services offerts. Dernière en lice, plus séduisante théoriquement mais d'usage encore peu éprouvé en raison des grands défis méthodologiques et analytiques qu'elle pose, l'approche dite « interactionniste » ou de « régulation sociale » suggère d'adopter un point de vue plus macro-social pour analyser le fonctionnement et la logique des systèmes de services sociaux. Ce point de vue cherche à mettre en évidence la dialectique entre l'individu et l'espace institutionnel dans lequel il se déploie. Jean-Marie Fecteau est celui qui a fait le plus et le mieux pour développer ce cadre d'analyse au Québec dans un effort théorique qui a peu d'équivalent. Celui-ci présente la régulation comme « un compromis fragile entre l'exercice de domination des classes dirigeantes et la pratique de résistance des classes populaires ». De ce point de vue plus « en hauteur », il devient possible d'identifier les mutations majeures des systèmes de régulation dans lesquelles s'inscrivent les pratiques d'assistance. Pour Fecteau (1989), une mutation centrale survient dans les années 1815-1830, au moment où l'on passe d'un mode féodal, voire communautariste, de régulation, à un système libéral. Cette hypothèse – pour le moins provocante quand on connaît l'importante agitation ultramontaine et conservatrice qui a marqué la seconde moitié du XIX^e siècle – méritera d'être testée par des recherches plus poussées portant précisément sur les institutions d'assistance gérées par l'Église.

Dans le cas du corpus francophone ici sous observation, on constate une cohabitation des différents courants que je viens d'énumérer – courant libéral, courant du contrôle social, courant de l'acteur, courant de la

régulation sociale – bien que leur degré de développement soit fort variable. Il faut remarquer, cependant, que tous les auteurs n’ont pas le même goût pour la théorie et que plusieurs n’adoptent pas de cadre théorique explicite, débordés qu’ils semblent être par leurs efforts de défricheurs. L’histoire de l’assistance, reconnaissons-le, est un chantier encore neuf. La collecte souvent périlleuse, et toujours longue, des données sérielles, la difficulté d’accès à certaines archives religieuses, la gestion souvent laborieuse d’outils informatiques a, je crois, beaucoup mobilisé les chercheurs et laissé moins d’énergie pour des élans plus théoriques. Ainsi en est-il, par exemple, de certaines œuvres pionnières, au demeurant toujours utiles, comme celle de Lapointe-Roy (1987) portant sur le réseau de charité montréalais au XIX^e siècle. Faute d’un point de vue plus analytique, ce travail conserve le ton quasi hagiographique d’un hommage aux dévoués religieux et laïcs qui ont péniblement mis en place les rudiments des services dont nous sommes aujourd’hui héritiers. Se revendiquant d’un empirisme scientifique donnant accès à la neutralité interprétative, les travaux de Micheline D’Allaire (1993, 1997) sur les œuvres d’assistance des communautés religieuses montréalaises avant le XX^e siècle prennent aussi parfois, comme « par défaut », l’allure de l’hommage. Que seraient devenues les populations démunies, demande l’auteure, sans l’intervention salvatrice de l’Église et, en particulier, celle des communautés de femmes, à une époque où l’État n’avait pas encore pris en charge la santé et le bien-être social¹⁵ ?

Si les angles interprétatifs cohabitent, comme je l’ai mentionné, peu d’auteurs francophones cependant ont délibérément choisi de mettre à l’avant-plan le « rôle » de l’acteur dans leur récit. Et il me semble significatif que ce soit surtout par la traduction des travaux de Bettina Bradbury (1992) qu’une telle approche ait été rendue accessible dans la langue de Molière. Pensons à cet article sur la vie et la mort dans les établissements catholiques pour personnes âgées à Montréal au XIX^e siècle. L’auteure y postule que les vieillards institutionnalisés rencontraient dans les asiles au moins un de leurs intérêts bien compris : celui de réaliser une mort chrétienne, dans la conformité des sacrements auxquels ils adhéraient. Cette mise en institution, qu’on avait pris l’habitude d’interpréter comme une fatalité ou un dernier recours pour les vieillards indigents, devenait, sous la lorgnette de Bradbury, le choix délibéré de sujets rationnels et agissants. Mais Bradbury fait figure d’exception. La mémoire sombre que nous avons conservée de nos vastes institutions d’assistance, réactivée par les débats

¹⁵ Selon l’aveu de l’auteure, son livre est destiné à « dresser une espèce d’inventaire des œuvres des communautés religieuses, sans toutefois mettre en question les traitements qu’ont reçus les démunis ». Plus loin, D’Allaire précise qu’elle ne souhaite pas pour l’heure « faire la critique de la manière dont leurs œuvres ont été exécutées ». Voir Micheline D’Allaire, *Les communautés religieuses de Montréal I : Les communautés religieuses et l’assistance sociale à Montréal, 1659-1900*. Montréal, Méridien, 1997.

publics évoqués plus haut, semble avoir interdit un développement plus important de ce type d'analyse.

III - Autour de cinq thèmes

J'aimerais maintenant poursuivre la discussion autour de ce corpus en abordant cinq thèmes qui, bien que ne résumant pas toute la richesse et la diversité des sujets abordés par les auteurs, me sont apparus suffisamment récurrents pour esquisser un portrait général de la production. Je traiterai donc successivement : A- de la question de l'enfermement au sein des grandes institutions ; B- du thème central de l'enfance et de la jeunesse dans ce champ d'étude ; C- de la place des femmes dans le réseau d'assistance ; D- du processus de professionnalisation de l'assistance et des rapports entre religieux et laïcs ; et, enfin, E- des liens entre l'Église et l'État.

A - La question de l'enfermement en institution

On l'aura pressenti dans les remarques précédentes, la procédure séculaire d'enfermement institutionnel, comme mode de gestion du social, est centrale dans l'historiographie de l'assistance. Une bonne partie des travaux historiques qui enrichissent notre connaissance sur ce sujet sont, dans les faits, des monographies d'institutions – qu'il s'agisse d'orphelinats, d'asiles, d'écoles de réforme, de centres d'hébergement, etc. – où l'acteur principal est la communauté religieuse attitrée à l'œuvre étudiée. Pour la période précédant la « révolution » médicale de la fin du XIX^e siècle, les travaux portant sur les hôpitaux généraux et hôtels-dieu – que ce soit l'ouvrage de Thérèse Germain (1997) sur le travail hospitalier des Ursulines de Trois-Rivières ou celui de François Rousseau (1994) sur les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Québec – font état de l'extrême enchevêtrement qui fut longtemps la norme entre « assistance aux pauvres » et « soins de santé » proprement dits. En région surtout, le mélange des clientèles – orphelins, malades, pauvres, vieillards – demeura longtemps une réalité.

Par ailleurs, les travaux portant sur Montréal ont plutôt insisté sur la mise en place d'un réseau d'assistance intégré et « spécialisé » dès la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est d'ailleurs à peu de chose près, le titre du vaste projet du Centre d'histoire des régulations sociales, basé à l'UQÀM. De son côté, l'historienne Micheline D'Allaire, qui a fait beaucoup pour ouvrir ce chantier, a insisté sur la précocité du processus de « spécialisation » des œuvres montréalaises par comparaison aux cas américains et anglais. Certes, par la multiplication des recherches, l'on connaît déjà beaucoup mieux les caractéristiques du réseau catholique montréalais dont Ignace Bourget fut l'un des grands architectes. On remarque cependant que la

production francophone s'est encore peu intéressée au réseau parallèle de confession protestante (à l'exception de certains auteurs comme Bradbury (1992), Janice Harvey (1994), Marcel Aranguiz (2000) sur le vagabondage et Fernand Hébert (1998) sur la violence familiale). Une autre caractéristique de cette histoire de l'assistance est d'être encore fortement montréal-centriste, bien que certains réseaux urbains, comme celui de Trois-Rivières, commencent à nous être mieux connus grâce, entre autres, aux travaux de Lucia Ferretti (2001). Enfin, soulignons encore ici les efforts de Jean-Marie Fecteau (2001) pour penser plus théoriquement ce phénomène de l'enfermement, celui-ci étant présenté comme le revers de l'idéologie libérale, sorte de « pédagogie du malheur » rappelant que chaque être humain est responsable de sa destinée, que le malheur est toujours un accident temporaire et « que le bonheur simple et l'humble activité de chacun sont les garants éternels d'une société bien réglée et d'un avenir radieux »¹⁶. Il y aurait encore beaucoup à apprendre d'une histoire de la critique de l'enfermement. Marie-Paule Malouin (1996) a fait un peu le travail pour les enfants en examinant l'argumentaire des défenseurs du placement familial. Cette piste semble intéressante puisque la supposée panacée qu'était la désinstitutionnalisation dans les années 1960 est aujourd'hui fortement remise en question.

B - Le caractère central du thème de l'enfance

Examinons maintenant ce phénomène qu'est la remarquable domination du thème de l'enfance et de l'adolescence dans l'histoire de l'assistance au Québec. L'un des grands mérites de l'historiographie récente sur ce thème est de nous forcer à revoir certaines idées préconçues sur la supposée absence d'intervention étatique. Ce n'est pas un hasard si l'enfance a retenu une telle place dans les travaux. La protection de l'enfance est, en effet, à l'origine des premières lois sociales et la volonté étatique de prise en charge de l'enfance délinquante et en danger – un phénomène occidental, soulignons-le – est à l'origine de cette sorte de système d'affermage (de sous-traitance, si l'on préfère) où des institutions mises en place par des communautés religieuses venaient, en quelque sorte, répondre aux vœux du législateur. C'est le cas des écoles d'industrie, étudiées par Christelle Burban (1998), qui témoignent de l'engagement « décisif » mais « inégal » de l'État, pour reprendre les mots de l'auteure, dans le social dès la fin du XIX^e siècle. Ces rapports Églises-État sont finement étudiés, aussi, dans la thèse de Sylvie Ménard sur l'Institut Saint-Antoine, une école de réforme pour garçons située à Montréal et gérée par les frères de la Charité. Encore ici, « l'équipe Fecteau » occupe largement le terrain, qu'on pense aux travaux de Ménard et Burban, déjà nommés, à l'étude sur le patronage St-Vincent-de-Paul réalisé par Stéphane Divay (1999), à la thèse de

¹⁶ Fecteau, « L'enfermement comme panacée... », p. 191

Véronique Strimelle (1998) sur les institutions d'enfermement pour filles. Dans cette dernière étude est aussi développée, dans la foulée des travaux de Philippe Ariès, la question de l'historicité de l'enfance comme catégorie d'âge. On y souligne cette sensibilité particulière des sociétés libérales à l'égard d'un âge de la vie qui incarne à merveille la valeur de « progrès ».

Le paradigme du « contrôle social » n'est pas absent de l'historiographie de la protection de l'enfance. Il est invitant, en effet, de comprendre sous cet angle la volonté de l'Église de prendre en charge ces jeunes âmes et de leur prodiguer une éducation avant tout imprégnée des bons principes religieux. Sur cette question du contrôle des âmes, Peter Gossage va assez loin dans son article paru en 1987 sur la crèche d'Youville au XIX^e siècle. Avec un taux de mortalité de plus de 85 % des nourrissons hébergés, les sœurs grises avaient-elles surtout pour objectif d'envoyer de petits anges baptisés au ciel plutôt que de se préoccuper de façon plus profane et concrète de la survie de leurs petits protégés, suggère discrètement Gossage ? L'approche de Micheline Dumont (1983) qui a étudié, pour sa part, ces sortes de garderies qu'étaient les salles d'asiles des Sœurs grises au XIX^e siècle, est quelque peu différente et orientée par une problématique féministe. Dumont insiste surtout sur le grand secours que ces salles d'asiles apportaient aux familles ouvrières à une ère d'industrialisation intensive. Enfin, sur cette question de l'enfance, il faut souligner l'important travail de synthèse que représente l'ouvrage dirigé par Marie-Paule Malouin (1996), *L'univers des enfants en difficulté*. Controversé, suspect en raison de son caractère subventionné, ce travail nous semble néanmoins très rigoureux et unique par le caractère exhaustif du traitement qu'il fait de la question de l'enfance en difficulté au cours des années 1940 à 1960.

C - La place des femmes dans le réseau d'assistance

Le développement de l'histoire de l'assistance au Québec doit beaucoup également à la recherche féministe et aux problématiques mises en place dans le cadre de l'histoire des femmes. Plusieurs auteures se sont intéressées au rôle prédominant des communautés religieuses féminines dans ce secteur d'activité depuis le début de la colonie. Les travaux de Micheline D'Allaire (1993, 1997), déjà nommés, sont ceux qui offrent l'inventaire le plus exhaustif de l'œuvre d'assistance des communautés¹⁷. Cependant, les deux

¹⁷ Certains travaux ont exploré de manière plus spécifique l'œuvre de communautés en particulier : Sœur Jeanne d'Arc Allard, « L'hôpital Saint-Eusèbe et l'œuvre des sœurs de la providence », *La Société Canadienne d'histoire de l'Église catholique*, no 54, 1987, pp. 39-53, sur les Sœurs de la Providence ; Claude-Marie Gagnon (1990), sur les Sœurs de la charité de St-Hyacinthe, Francine Roy et Yvonne Ward, Roy, *Histoire des sœurs de la charité de Québec – tome II – Des maisons de charité*. Beauport, MNH, 1998, sur les Sœurs de la charité de Québec.

ouvrages de Juteau et Laurin (1997, avec Duchesne, 1991) sur le travail des religieuses au XX^e siècle apportent une perspective plus critique sur cette question. Développant le cadre d'analyse féministe radical et s'appuyant sur les concepts « d'appropriation » et de « sexage », les sociologues explorent le travail gratuit et non quantifié des « servantes du Seigneur » qui a permis l'entretien et la reproduction d'un système d'assistance fort peu dispendieux pour la société québécoise. Si « contrôle social » il y a, dans cette lecture, c'est d'abord et avant tout celui d'une institution ecclésiastique profondément patriarcale à l'égard des femmes. De cette analyse semble exclu cependant un facteur important, qui fut pris en compte par ailleurs dans les travaux de Micheline Dumont (1995), Martha Danylewych (1988), Hélène Pelletier-Baillargeon (1985) et Marie-Paule Malouin (1998) : il s'agit de la subjectivité des religieuses elles-mêmes qui, parmi les possibles de leur époque, ont « choisi » délibérément de prendre le voile et d'embrasser des carrières de service social non dénuées de prestige et de possibilités de réalisation professionnelle.

Du point de vue des « clientèles assistées », par ailleurs, l'histoire des femmes fut également prolifique. Soulignons les travaux nombreux de Marie-Aimé Cliche qui a développé la problématique du double standard dans l'analyse du traitement réservé entre autres aux filles-mères (1991). La spécificité de la délinquance féminine fut traitée également pertinemment dans la thèse de Véronique Strimelle (1998) sur l'école de réforme et d'industrie pour filles des sœurs du Bon-Pasteur. Marie-Claude Thifault (1994) s'est intéressée pour sa part, dans son mémoire de maîtrise, au traitement réservé aux patientes féminines de St-Jean-de-Dieu et Fernand Hébert (1998) a examiné le travail de la *Montreal Society for the Protection of Women et Children* et sur la *Women's Christian Temperance Union* en matière de violence familiale au Québec.

D - Le processus de professionnalisation de l'assistance et des rapports entre religieux et laïcs

L'historiographie de l'assistance au Québec est aussi celle d'une professionnalisation des services qui s'accompagne, de façon non mécanique, d'un processus de laïcisation. Dans l'étude de ces questions, certains auteurs ont développé des points de vue nuancés qui s'éloignent de certains emportements analytiques antagonisant à l'excès Église et modernité, religieux et laïcs. Certaines études sur la professionnalisation du service social font plutôt état d'une transition relativement en douceur où l'Église, loin de mener un combat d'arrière-garde, fait plutôt office de précurseur dans l'introduction de méthodes scientifiques dans les pratiques d'assistance et dans la mise en place d'institutions modernes comme les écoles de service social. Loin d'être moderniste à l'excès, l'étude de Lionel-H. Groulx (1996)

intitulée « De la vocation féminine à l'expertise féministe » démontre, certes, comment le service social fut d'abord marqué par l'éthique de dévouement propre à l'idéologie catholique avant de se départir progressivement de cette mentalité. Mais l'auteur ne renie pas le rôle de l'Église dans la mise en place et la consolidation de cette discipline universitaire. Marie-Paule Malouin (1998) insiste encore davantage sur le rôle de pionnières des Sœurs de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil dans le déploiement du service social canadien-français. Dans un esprit un peu apparenté, les travaux de Lucia Ferretti (2001), portant sur les services sociaux du diocèse de Trois-Rivières, développent aussi sur le mode révisionniste. L'auteure analyse le rôle de Charles-Édouard Bourgeois dans le développement et la structuration bureaucratique du service social mauricien et souligne l'existence d'un courant réformateur au sein même de l'Église catholique avant la Révolution tranquille. Ce courant moderniste, soutient l'auteure, aura préparé le relais de l'Église à l'État dans la prise en charge des services sociaux, relais qui surviendra au moment de la transition keynésienne des années 1960. Il semble bien que lorsque l'analyse s'éloigne des institutions charitables proprement dites, elle soit plus encline à adopter une vision révisionniste du rôle de l'Église, le « soupçon préalable » que j'ai évoqué en introduction, se trouvant plus facilement dissipé.

Des travaux portant sur la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises et sur Conseil de œuvres de Montréal, déjà amorcés par Ferretti (2000), pourraient nous permettre de lire autrement, plus finement, la collaboration des religieux et laïcs que sous l'angle d'une opposition systématique entre professionnels et non-professionnels. L'étude du bénévolat, initiée par Aline Charles (1990), nous fournit déjà des pistes pour réfléchir à ces questions. Pour une période antérieure, on attend avec impatience les résultats des travaux d'Éric Vaillancourt sur la société Saint-Vincent-de-Paul qui nous renseigneront davantage sur le rôle des hommes laïques et l'importance de l'aide à domicile à une période – celle de Bourget – où l'assistance devient l'apanage des communautés religieuses féminines et où s'affirme la domination du modèle de l'enfermement institutionnel dans la gestion des différents problèmes sociaux : pauvreté, vieillesse, maladies, handicaps, etc.

E - Les relations Église-État

Je termine ce trop rapide tour d'horizon thématique en rappelant, s'il est besoin, que la question des relations entre Églises et État traverse l'ensemble des travaux portant sur l'assistance et qu'il importe de poursuivre la réflexion sur cette articulation plus complexe qu'il n'y paraît au premier regard. On a déjà évoqué, en introduction, les problèmes relatifs à la définition des concepts « privé » et « public », dès lors qu'il s'agit de qualifier

le rôle historique de l'Église catholique en matière d'assistance. Certaines études récentes, celles de Southam (1989), Fecteau (entre autres 1997), Valverde (1995), Ferretti (2001), plaident en faveur d'un renouvellement de la lecture de ces questions et invitent à revoir une trame simple et largement admise jusqu'alors : monopole de l'Église et absence quasi-totale d'intervention étatique depuis au moins 1840 – moment où s'instaure plus officiellement ce que certains ont appelé le « concordat » – jusqu'au grand virage providentialiste des années 1960, alors que se produit un passage brutal des prérogatives en matière d'assistance sociale de l'Église à l'État. Ce scénario passe à tout le moins un peu rapidement sur certains tournants d'importance, comme celui de la loi de l'assistance publique de 1921 qui établissait statutairement une contribution spécifique de l'État et des municipalités dans le financement des institutions. Mais l'étanchéité présumée entre « privé » et « public » semble à repenser non seulement à travers un réexamen des questions de financement des œuvres mais, aussi, par l'étude des transferts de structures institutionnelles, de savoir-faire et de cultures organisationnelles comme l'a montré Ferretti. La question de savoir dans quel cadre global (ou modèle régulateur) s'est organisée l'assistance est aussi importante à élucider. Rompant avec une thèse jusqu'alors dominante, Fecteau (1989) suggère l'affirmation d'un modèle libéral de régulation dès la moitié du XIX^e siècle. Or, on peut questionner l'extension très grande du concept de « libéralisme » que ce genre d'hypothèse suppose. Une telle étiquette, accolée à la longue période 1850-1960, n'a-t-elle pas le défaut supplémentaire d'abraser une spécificité canadienne-française non négligeable qui est précisément celle du rôle et du pouvoir immenses joués par l'Église catholique dans le domaine de l'assistance, comme dans ceux de l'éducation et de la santé ? S'ils se succèdent, les cadres d'analyse conduisent, semble-t-il, à une même difficulté. Entre l'ancienne représentation d'un ultramontanisme au long cours qui ne se serait épuisé qu'à la mort de Duplessis et celle, plus récente, d'un libéralisme précoce et tenace qui ne céderait sa place qu'au moment de sa révision keynésienne, on a du mal à penser *à la fois* la spécificité canadienne-française et la part de « normalité » occidentale de notre système de régulation sociale.

IV - Pour une gestion circonstanciée de l'héritage

De ce trop rapide panorama historiographique, retenons d'abord deux dominantes : la présence encore grande du paradigme du « contrôle social » et la pénétration encore timide des thèses dites « révisionnistes » dans les travaux francophones portant sur l'Église et l'assistance. Le poids de la mauvaise conscience à l'égard d'un passé dont mille traces continuent de survivre dans le paysage architectural semble donc inexorablement lourd.

Par déférence envers la souffrance anonyme des populations internées, et comme pour racheter les tyrannies exercées envers les sans voix, notre société du sentiment, de la parole et de l'expression individuelle se sent une lourde injonction de mémoire. Dire la solitude et la misère d'avant l'État-providence devient, pour l'historien du social, une sorte de devoir d'expiation. Jocelyn Létourneau affirmait, dans un autre contexte, que les Québécois d'héritage canadiens-français « portent leur passé comme une croix (2000 : 27) ». Empruntons-lui la formule et l'image car elles semblent illustrer à merveille notre rapport collectif à cette histoire de l'assistance.

Si cette expiation a paru nécessaire pour assumer et contextualiser la transition keynésienne, si elle fut même utile à l'avancement des connaissances, dans la mesure où elle a favorisé la documentation de certains dossiers troubles, n'est-il pas à-propos, quarante ans après la Révolution tranquille, de procéder à un nouvel examen de notre double héritage ? N'est-il pas devenu opportun de lever, d'une part, une sorte de censure à l'égard du modèle traditionnel canadien-français, que l'on s'interdit souvent de regarder dans sa complexité, et d'ouvrir la voie, d'autre part, à une lecture plus historicisée et critique des legs de la Révolution tranquille ? Faute d'un tel exercice, notre histoire en deux temps continuera d'être exagérément manichéenne, racontant la belle histoire d'un passage de la noirceur à la lumière, mais devenant inféconde, c'est-à-dire incapable de fournir les matériaux nécessaires à une nouvelle formulation de projets d'amélioration de nos systèmes de solidarité sociale actuels. Car pourquoi sortir de la lumière ? Et pourquoi préparer l'avenir si la fin de l'histoire est arrivée ? Sans la levée de ce que j'appellerais ces interdits historiographiques, sans le dépassement aussi de cette sorte d'atavisme anticlérical – la formule est à dessein provocante – qui nous sert trop souvent de prémisse par une sorte de paresse de la pensée, seules les voix de la droite et du néolibéralisme continueront de se prononcer librement et de manière critique sur l'héritage de la Révolution tranquille et sa modernité bureaucratique. Nous aurons manqué la chance de refaire à notre tour l'inventaire en assumant notre rôle d'héritiers.

Fille de l'histoire sociale, l'histoire de l'assistance, on le constate, est un sujet éminemment politique. S'y pencher incite à prendre position sur la trame de notre histoire collective. À cet égard, le temps n'est-il pas venu, aussi, de procéder à certains arrimages entre deux historiographies que l'on présente parfois comme exagérément antagoniques ? Il semble nécessaire, en effet d'assumer la complexité du réel et reconnaissant la compatibilité de certaines conclusions de recherche qui ne s'opposent que parce qu'elles fonctionnent sur des registres d'analyse différents et/ou qu'elles se rapportent à des objets distincts. Tout incite à faire fonctionner simultanément ces connaissances. Par exemple, serait-il possible de reconnaître *en même temps* la modernité de la structure organisationnelle de l'assistance diocésaine à

la veille de la Révolution tranquille en prenant acte, également, de la réelle désuétude du système d'internement des orphelins à l'époque ? Dans un autre ordre d'idées, pourrait-on apprécier à sa juste mesure l'éthique de dévouement et de don de soi des praticiennes de la charité catholique *tout en ne fermant pas les yeux* sur les avatars de ces modèles professionnels fondés sur une présumée « nature » féminine – la faible reconnaissance salariale n'étant pas le moindre ? Pourrions-nous considérer les avantages d'un système qui a permis l'exercice d'une gestion plus décentralisée de l'aide sociale *tout en n'étant pas dupes* de la part d'arbitraire et d'injustice que ce même système pouvait supposer ? Peut-on s'inspirer d'un passé où le spirituel était considéré comme une dimension importante de l'individu assisté et *du même souffle* condamner le caractère punitif et moralisant du traitement réservé à certaines catégories d'assistés comme les pauvres et les filles-mères ? On me reprochera un trop grand goût pour la conciliation mais il me semble que, confrontés à la crédibilité de thèses diverses, s'orchestrant, je le répète, à divers niveaux d'analyse différents et portant sur des objets également différents, une sorte de devoir d'intelligence nous force à épouser une vision historique plus nuancée et circonstanciée qui rendrait justice à la complexité des choses. C'est dans cet effort peut-être que se situe la voie de l'apaisement de la conscience...

Liste des ouvrages cités

- Allard, Sœur Jeanne d'Arc. « L'hôpital Saint-Eusèbe et l'œuvre des sœurs de la providence », *La Société Canadienne d'histoire de l'Église catholique*, n° 54, 1987, p. 39-53.
- Anctil, Hervé et Marc-André Bluteau. *La santé et l'assistance publique au Québec 1886-1986*, Québec, Santé société, édition spéciale, 1986, 127 p.
- Aranguiz, Marcela. *Vagabonds et sans abris à Montréal : perception et prise en charge de l'errance, 1840-1925*, Montréal, Regroupement de chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 2000, 88 p.
- Beauvais, Alain et Robert Comeau. « Les Orphelins de Duplessis : un dossier qui progresse ! », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 2-3, hiver/printemps 2000, p. 7-9.
- Beauvais, Alain. « Les « enfants de Duplessis » : désormais sur le terrain politique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, n° 1, automne 1996, p. 62-65.
- Bienvenue, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène*, Montréal, Boréal, 2003, 292 p.
- Bourque, Gilles. « Pour une éthique de la responsabilité collective », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 1, automne 1999, p. 180-182.
- Bradbury, Bettina. « Mourir chrétiennement. La vie et la mort dans les établissements catholiques pour personnes âgées à Montréal au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 1, été 1992, p. 143-175.
- Castel, Robert. « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social », *Revue internationale d'action communautaire*, 20/60, automne 1988, p. 67-78.

- Charles, Aline. *Travail d'ombre et de lumière : le bénévolat féminin à l'Hôpital Sainte-Justine : 1907-1960*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 191 p.
- Cliche, Marie-Aimée. « Les filles-mères devant les tribunaux de Québec, 1850-1969 », *Recherches sociocritiques*, vol. 32, n° 1, janvier-avril 1991.
- Cliche, Marie-Aimée. « Morale chrétienne et « double standard sexuel ». Les filles-mères à l'Hôpital de la miséricorde à Québec, 1874-1972 », *Histoire sociale*, vol. XXIV, n° 47, 1991, p. 85-125
- Collin, Jean-Pierre. *La ligue ouvrière catholique canadienne : 1938-1954*. Montréal, Boréal, 1996, 253 p.
- D'Allaire, Micheline. « L'originalité de l'œuvre sociale des congrégations religieuses de Montréal au XIX^e et XX^e siècles ». *Études d'histoire religieuse*, n° 59, 1993, p. 25-41.
- D'Allaire, Micheline. *Les communautés religieuses de Montréal I : Les communautés religieuses et l'assistance sociale à Montréal, 1659-1900*. Montréal, Méridien, 1997, 168 p.
- Divay, Stéphane. « Le patronage Saint-Vincent-de-Paul (1892-1913) », mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Angers, juin 1999.
- Dumont, Micheline. « Des garderies au 19^e siècle : les salles d'asiles des sœurs Grises » dans *Maîtresses de maison, maîtresse d'école*, Montréal, Boréal-Express, 1983, p. 261-285.
- Dumont, Micheline. « Le point de vue d'une historienne dans le débat sur « Les Orphelins de Duplessis » », *Bulletin d'histoire politique* vol. 8, n° 1, automne 1999, p. 174-179.
- Dumont, Micheline. *Les religieuses sont-elles féministes ?*, Montréal, Bellarmin, 1995, 202 p.
- Fecteau, Jean-Marie et al. « Une politique de l'enfance en danger : mise en place des écoles de réformes et d'industrie au Québec, 1840-1873 », *Crimes, histoire et sociétés*, vol. 2, n° 1, 1997, p. 75-110.
- Fecteau, Jean-Marie. *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII^e siècle à 1840*, Outremont, VLB Éditeur, 1989.
- Fecteau, Jean-Marie. « L'État, les rapports entre sphères publique et privée et la régulation sociale au XIX^e siècle québécois. Questions de méthode et hypothèses », *Cahiers d'histoire*, vol. 17, n° 1-2, printemps/automne 1997, p. 21-39.
- Fecteau, Jean-Marie. « Ruses de la raison libérale ? Éléments pour une problématique des rapports État-individu au XIX^e siècle », dans Yves Roby et Nive Voisine, dir., *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 69-92.
- Fecteau, Jean-Marie. « Un cas de force majeure : Le développement des mesures d'assistance publique à Montréal au tournant du XX^e siècle », *Lien social et politiques/RIAC*, n° 33, printemps 1995, p. 105-112.
- Fecteau, Jean-Marie, Sylvie Ménard, Véronique Strimelle et Jean Trépanier. « Une politique de l'enfance délinquante et en danger : la mise en place des écoles de réforme et d'industrie au Québec (1840-1873) », *Crime, Histoire et Société*, vol. 2, n° 1, 1998, p. 75-110.

- Fecteau, Jean-Marie. « La construction d'un espace social : les rapports de l'Église et de l'État et la question de l'assistance publique au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle », dans Y. Lamonde et G. Gallichan, dir., *L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommages à Claude Galarneau*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 61-90.
- Fecteau, Jean-Marie, Sylvie Ménard, Véronique Strimelle et Jean Trépanier. « Émergence et évolution historique de l'enfermement à Montréal, 1836-1913 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n^o 2, automne 1992, p. 263-271.
- Fecteau, Jean-Marie. « L'enfermement comme panacée. Sur l'institution de l'assistance au Québec, 1840-1921 », dans Pedro Fraile, *Régulation et gouvernance. Le contrôle des populations et du territoire en Europe et au Canada. Une perspective historique*, Barcelone, Publications de la Universitat de Barcelona, 2001, p. 183-193.
- Ferretti, Lucia. « Note de recherche. Les agences sociales à Montréal, 1932-1971 », *Études d'histoire religieuse*, n^o 66, 2000, p. 69-88.
- Ferretti, Lucia. « Charles-Édouard Bourgeois, prêtre trifluvien, et les origines diocésaines de l'État-providence au Québec (1930-1960) », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n^o 1, juin 2001, p. 169-182.
- Gagnon, Gemma. « ENFANCE BLESSÉE. Réflexion sur le statut social et la violence exercée contre les enfants », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n^o 1, 1998, p. 188-194.
- Germain, Thérèse. *Autrefois, les Ursulines de Trois-Rivières. Une école, un hôpital, un cloître*, Québec, Anne Sigier, 1997, 343 p.
- Gossage, Peter. « Les enfants abandonnés à Montréal au XIX^e siècle : la crèche d'Youville des Sœurs Grises, 1820-1871 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n^o 4, printemps 1987, p. 537-559.
- Gould, Jean. « Des bons pères aux experts », *Société*, printemps, 1999.
- Groulx, Lionel-H. « De la vocation féminine à l'expertise féministe : essai sur l'évolution du service social au Québec (1939-1990) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n^o 3, hiver 1996, p. 357-394.
- Harvey, Janice. « Les protestants et les origines du réseau des services sociaux protestants de Montréal », Guy Lapointe, dir., *Société, culture et religion à Montréal, XIX^e-XX^e siècles*, Montréal, VLB, 1994, p. 98-121.
- Hébert, Fernand. « La philanthropie et la violence maritale. Le cas de la Montreal Society for the Protection of Women and Children et de la Women's Christian Temperance Union of the Province of Quebec », mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1998. 175 p.
- Juteau, Danielle et Nicole Laurin. *Un métier et une vocation. Le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. Trajectoires sociales, 1997, 194 p.
- Lanouette, Mélanie. *Faire vivre ou faire connaître*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, 174 p.
- Lapointe-Roy, Huguette. *Charité bien ordonnée. Le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 1987, 330 p.
- Laurin, Nicole, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne. *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour, 1991, 424 p.

- Malouin, Marie-Paule, dir. *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*, Montréal, Bellarmin, 1996, 458 p.
- Malouin, Marie-Paule. *Entre le rêve et la réalité : Marie Gérin-Lajoie et l'histoire du Bon-Conseil*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1998, 308 p.
- Ménard, Sylvie. « L'Institut Saint-Antoine et la problématique de réforme des garçons délinquants au Québec : (1873-1909) », Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1998, 304 p.
- Meunier, E-Martin et Jean-Philippe Warren. *L'horizon personnaliste de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002, 207 p.
- Nootens, Thierry. « Mémoire, espace public et désordres du discours historique : l'affaire des orphelins de Duplessis 1991-1999 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 3, p. 97-107.
- Pelletier-Baillargeon, Hélène. *Marie Gérin-Lajoie. De mère en fille, la cause des femmes*, Montréal, Boréal, 1985, 368 p.
- Perron, Normand. « Santé et médecine hospitalière au Saguenay (1900-1930) », *SCHEC*, 1988, p. 75-86.
- Perron, Normand. *Un siècle de vie hospitalière au Québec. Les Augustines et l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, 1884-1984*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984, 439 p.
- Piché, Lucie. « La jeunesse ouvrière catholique féminine et la dynamique du changement social au Québec : 1931-1966 », Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1997, 471 p.
- Poulin, Gonzlave. *L'assistance sociale dans la province de Québec 1608-1971*, Étude préparée à l'intention de la Commission Tremblay, document dactylographié, 1953, 241 p.
- Rousseau, François. *La croix et le scalpel. Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec : 1892-1989*, Sillery, Septentrion, 1994, 490 p.
- Roy, Bruno. « Les Orphelins de Duplessis et Marcel Trudel : l'histoire, moins la nôtre », *Bulletin d'histoire politique* vol. 6, n° 2, 1998, p. 143-147
- Roy, Bruno. « Ne tirez pas sur leur mémoire ! », *Bulletin d'histoire politique*. vol. 8, n° 1, automne 1999, p. 170-173.
- Roy, Bruno. « Y a-t-il un historien libre dans la salle ? L'histoire des « orphelins de Duplessis » : le sujet est-il interdit ? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, n° 1, automne 1996, p. 74-79.
- Roy, Francine et Yvonne Ward. *Histoire des sœurs de la charité de Québec- tome II- Des maisons de charité*, Beauport, MNH, 1998, 305 p.
- Southam, Peter. « Réactions québécoises à l'État-providence en émergence : perspectives historiques », *Service social*, vol. 38, n° 2-3, 1989, p. 161-178.
- Strimelle, Véronique. « La gestion de la déviance des filles et les institutions du Bon Pasteur à Montréal (1869-1912) », Thèse de doctorat (criminologie), Université de Montréal, 1998, 268 p.
- Thifault, Marie-Claude. « L'enfermement asilaire au Mont-Saint-Jean-de-Dieu, 1901-1913 : marginalisation féminine et fardeau municipal », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 2, hiver 1998, p. 48-54.

- Thifault, Marie Claude. « Derrière les murs de Saint-Jean-de-Dieu, fin XIX^e début XX^e siècles : illusion et désillusion », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, n° 3, printemps-été 2002, p. 67-75.
- Tremblay, Serge. « Les transformations de la psychiatrie québécoise et le renouveau des années 1960 : élaboration, affirmation et intégration d'un nouveau paradigme de traitement », mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, juin 2002, 139 p.
- Valverde, Mariana. « La charité et l'État : un mariage mixte centenaire », *Lien social et politiques – RIAC*, vol. 33, printemps 1995, p. 27-35.